

ASSOCIATION ENFANCE ET MUSIQUE
Consultation nationale sur l'éducation artistique et culturelle
Pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture

ENFANCE ET MUSIQUE AUJOURD'HUI :

- Une association à la croisée de l'action culturelle, de l'éducation populaire, et de l'action sociale.
- Devenue en 30 ans un pôle de ressources à vocation nationale pour le développement des politiques territoriales d'éveil culturel et artistique du très jeune enfant et de sa famille.
- Un projet inscrit dans une dynamique interministérielle jamais démentie.

Cette fonction et ses missions se sont mises en œuvre à travers différentes propositions et moyens en prise directe avec l'évolution des pratiques sur le terrain :

Un centre de formation interdisciplinaire à l'éveil culturel et artistique :

- 50 stages/an dans nos locaux en région parisienne
- 150 actions/an déconcentrées sur l'ensemble du territoire
- 50 000 stagiaires formés depuis sa création

Un département d'ingénierie de projet d'éveil artistique :

- 1 500 projets individuels ou collectifs étudiés chaque année.

Un réseau national de partenaires publics ou associatifs :

- 48 associations, compagnies ou institutions impliquées.
- Confrontation des pratiques, formation des intervenants, soutiens pédagogique et associatif aux initiatives locales.

Une édition et une communication volontaristes :

Diffusion des « actions exemplaires » repérées dans les collectivités :

- La Revue des Initiatives : 20 000 exemplaires diffusés gratuitement chaque année.
- Soutien à la réflexion intellectuelle : Les Cahiers de l'éveil

Un engagement fort dans la création artistique :

- Soutien à la création et à la diffusion de spectacles « très jeune public ».
- Label de référence nationale depuis une vingtaine d'années pour l'édition discographique petite enfance.
- 10 compagnies associées et 15 à 20 spectacles diffusés chaque année pour 350 représentations.
- 5 600 représentations depuis la création de ce secteur en 1993.
- Organisation d'une manifestation nationale de présentations de spectacles.

Une plate forme de ressources humaines pour l'éveil artistique et culturel :

- Un collectif d'artistes, de compagnies et de professionnels de la culture associés au projet de l'association, engagés dans la création artistique très jeune public, les recherches actions sur le terrain et l'éducation artistique.

Le public de l'association :

Les professionnels de la culture, de la petite enfance, de l'éducation, du secteur social et médicosocial, de la santé et les parents...

**LES PROPOSITIONS D'ENFANCE ET MUSIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA CONSULTATION
SUR L'EAC « POUR UN ACCES DE TOUS LES JEUNES A L'ART ET A LA CULTURE » :**

L'association Enfance et Musique situe ses propositions dans le contexte politique d'aujourd'hui et les engagements pris par le président François Hollande et son gouvernement concernant la petite enfance, l'éducation artistique et la création.

« Pour agir dès le plus jeune âge, je mettrai progressivement en place avec les collectivités territoriales, un service public de la petite enfance pour permettre à toutes et à tous de mieux articuler vie personnelle et professionnelle, et un accueil de qualité des enfants dès leur plus jeune âge pour lutter contre les inégalités... ».

In : Réponse du 24 Avril 2012, à la lettre ouverte adressée à François Hollande par le collectif Pas de 0 de conduite :

... « Si je suis président de la République, je ne transigerai pas sur le soutien aux artistes et à la création et je ferai de l'accès à la culture pour les jeunes une de mes priorités. ... »

In : Discours de François Hollande aux premiers temps des Assises du CANOPÉEA en décembre 2011

« ... Pilier essentiel de toute politique culturelle digne de ce nom, la démocratisation culturelle répond à un dessein plus large que nous, ce dessein politique au sens le plus noble du terme, qui consiste et qui consistera pour moi à œuvrer pour que la culture, pour que les arts soient accessibles au plus grand nombre... C'est pourquoi il faut permettre à tous les enfants, dès le plus jeune âge, d'avoir accès à la culture... »

In : Culture Communication n° 202 – Juin 2012 - Editorial d'Aurélie Filippetti

Propositions synthétiques d'Enfance et Musique :

- Relancer au niveau politique nationale une dynamique interministérielle Culture / Social / Politique de la ville / Education populaire autour de la réactualisation du protocole d'accord de 1989 signé entre le secrétariat d'état à la famille et le Ministère de la Culture et de la Communication, pour soutenir une inscription pérenne de la prise en compte de la petite enfance et de la famille dans les politiques éducatives et culturelles territoriales. L'inscrire dans les urgences sociétales et la mutation de civilisation d'aujourd'hui.
- Développer une concertation forte entre l'action culturelle et l'action sociale à tous les niveaux de l'exécutif et de l'administration afin de produire une réflexion partagée sur le sens et la pertinence des politiques culturelles en direction de la petite enfance.
- Renforcer les moyens d'un pôle ressources tel celui d'Enfance et Musique afin d'assurer une ingénierie de projet à la hauteur des enjeux Petite Enfance-Famille-Culture.

Pour les professionnels de la culture :

- Amplifier les propositions de formations spécifiques en direction des musiciens et des artistes de toutes disciplines.
- Sensibiliser l'ensemble des compagnies jeune public à la spécificité de la petite enfance, au sens de l'action culturelle vers ce « très jeune public » et aux actions menées sur le territoire impliquant certaines d'entre elles.
- Renforcer les programmes de formation en direction des programmeurs, responsables d'action culturelle et médiateurs qui s'adressent ou souhaitent s'adresser au très jeune public.

Pour les professionnels de la petite enfance :

- Mettre en place des modules conséquents consacrés à l'éveil artistique de l'enfant, dans le cadre de leur formation initiale.
- Affecter des enveloppes budgétaires « fléchées » pour une formation de base à l'éveil artistique dans le cadre de la formation continue.

Pour les parents :

- Inscrire dans les lois régissant la formation continue de tout salarié, un droit d'accès de tous les parents de très jeunes enfants, à un temps de sensibilisation à l'éveil artistique afin de nourrir la transmission familiale.

Concernant les artistes et la création :

- Soutenir spécifiquement la création pour la petite enfance notamment le spectacle « très jeune public ».
- Dégager des moyens complémentaires pour élargir les formes et les modalités d'interventions artistiques dans les lieux de vie des enfants.
- Soutenir la création d'œuvres artistiques ou d'objets d'éveil culturel plus « pédagogiques » totalement dégagés de pressions commerciales.

Concernant les outils numériques et les nouveaux médias

- Renforcer les moyens affectés à la recherche sur les effets de ces outils sur les très jeunes enfants, compte tenu des interrogations de la communauté scientifique sur leur pertinence avant 3 ans.

Perspectives de mobilisation citoyenne

- Construire un mouvement citoyen des acteurs de l'éveil culturel et artistique - parents, professionnels de l'enfance et artistes autour des enjeux de l'éveil culturel et artistique en direction de la petite enfance et du très jeune public. Y associer des partenaires publiques et privés.

Replacer l'éducation artistique dans un contexte...

Parler aujourd'hui de l'éducation artistique des très jeunes enfants ne peut se concevoir sans se situer dans le monde tel qu'il est. Il s'agit donc de prendre appui sur une vision de l'évolution de nos sociétés dans un monde en crise et de chercher à répondre aux besoins, aux nécessités voir aux urgences culturelles au regard du bouleversement radical des repères dans notre civilisation.

Nous répondons ainsi présents à l'appel Madame Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, lorsqu'elle rappelle ... « *Mon ambition est de montrer que la culture n'est pas un supplément d'âme mais le cœur d'une véritable vision politique. Celle d'un monde où les valeurs humanistes l'emportent sur les valeurs de l'argent* » ...

Nous avons quitté l'illusion d'un monde sans limite, et nous savons être confrontés à des pages blanches où le mirage de la consommation de biens matériels, de modes, de voyages et de loisirs modélisés n'est plus d'actualité car impossible...

Le très jeune enfant nous interroge donc sur notre projet d'avenir et la viabilité même de notre société dans un futur proche.

Qu'allons nous transmettre aux générations futures ? Quelles capacités allons nous donner aux enfants pour qu'ils puissent nourrir leurs vies de sens et mettre en mouvement leur liberté et leur singularité? Comment allons nous nourrir leur sensibilité ?

Comment parents, professionnels de l'enfance et artistes, adultes responsables aujourd'hui de la transmission culturelle et de la production de sens, allons nous unir nos forces pour inventer et agir pour le droit culturel des enfants ?

Voilà les questions sous jacentes à tout projet durable et porteur d'avenir dans un projet politique ambitieux.

Une particularité de la petite enfance qui concerne la culture partagée.

Le très jeune enfant du fait de son immaturité initiale objective a cette particularité de n'être « jamais seul » mais toujours accompagné d'un parent ou d'un adulte de « référence ».

Si nous posons la question de l'éveil artistique du très jeune enfant, nous nous préoccupons donc nécessairement de l'éveil voir du « réveil » des adultes qui l'accompagnent dans sa vie car ils sont les porteurs et les transmetteurs du sens.

Hannah Arendt nous renvoie très crûment à notre responsabilité d'adulte lorsqu'elle écrit dans son livre « La crise de l'Education et de la Culture : ... « *qui ne se sent responsable du monde, ne doit avoir ni enfant ... ni s'occuper de leur éducation...* »

Autour du très jeune enfant et de tout projet d'éveil culturel se pose donc immédiatement la question de la culture partagée dans les liens familiaux et sociaux dans ce fameux « vivre ensemble » auquel elle donne chair et sens.

Partager l'art et la création entre enfants et parents, avec les professionnels de l'enfance et de la culture, favoriser une recomposition sociale, développer les capacités créatrices de chacun pour innover dans tous les champs de la vie individuelle ou collective voilà sans doute la base de tous ces projets.

Pour mémoire, l'éveil artistique des très jeunes enfants a été remis à l'ordre du jour dans les lieux d'accueil de la petite enfance au début des années 1980 sous l'impulsion de l'association Enfance et Musique fondée par Marc Caillard, professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Romainville (93) , dans la dynamique de l'ouverture des écoles de musique vers « l'animation musicale dans les lieux de vie des familles et des jeunes enfants ».

Au fil des années, il a pris racine et mobilisé de nombreux acteurs dans les champs de l'action sociale et de l'action culturelle. Des politiques territoriales se sont progressivement construites.

Dans les dernières années, les valeurs d'humanisation, de gratuité, de partage et de production de sens portés par l'éveil artistique ont été mises à mal par une politique orientée avant tout vers la rentabilité et la marchandisation des biens et des services. Les associations dans leur grande majorité et Enfance et Musique comme les autres, ont été fragilisées.

Pour notre association aujourd'hui, il s'agit de dépasser le regard attendri que l'on a porté sur les « effets positifs » de l'éveil artistique du tout-petit et de replacer les pratiques culturelles et artistiques vivantes dans les mouvements de la société civile qui résiste et s'organise pour préserver la place de l'homme dans notre monde en mutation radicale.

Propositions commentées d'Enfance et Musique en réponse aux 5 thématiques de la consultation :

1- DEVELOPPER ET ARTICULER LES ACTIONS PROPOSEES AUX JEUNES ENFANTS PENDANT LEURS DIFFERENTS TEMPS DE VIE :

Le très jeune enfant ne pouvant dans cette période d'immaturation de son développement, intégrer toutes les expériences sensorielles, émotionnelles et culturelles qu'il vit, a besoin que les adultes qui le prennent en charge successivement, relaient entre eux ces expériences afin de favoriser l'intégration positive de son vécu.

L'articulation et la continuité entre les différentes actions culturelles proposées par les familles d'un côté et les professionnels de l'autre sont donc essentielles.

Elles permettent que l'enfant donne du sens à ses expériences culturelles et puissent se construire en confiance à travers elles.

Il faut travailler à **articuler les « temps en famille » et les « temps dans les lieux d'accueil »**.

Propositions :

- Favoriser la co-construction des projets dans la diversité des lieux qui accueillent les très jeunes enfants et les familles.
- Soutenir les dispositifs permettant les échanges parents professionnels sur les expériences vécues et la culture partagée.
- Organiser des temps communs de partages culturels autour du spectacle vivant, des ateliers artistiques parents professionnels...

2- FAVORISER UNE APPROCHE TERRITORIALE ET PARTENARIALE DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DU TRES JEUNE ENFANT

La petite enfance étant sous la responsabilité du secteur social, les deux acteurs essentiels à mobiliser sont donc conjointement l'action sociale et l'action culturelle.

L'association Enfance et Musique travaille depuis sa fondation à l'implication décloisonnée de ces deux secteurs en s'appuyant sur une démarche participative et créative.

Son ancrage national et son réseau lui permettent de repérer « les actions exemplaires et les bonnes pratiques » et de les rediffuser largement.

Propositions :

- Renforcer cette double implication pour soutenir une inscription pérenne dans les politiques territoriales.
- Relancer une dynamique interministérielle Culture / Social / Politique de la ville / Education populaire autour de la réactualisation du protocole d'accord de 1989 signé entre le secrétariat d'état et la famille et le ministère de la Culture et l'inscrire dans les urgences sociétales et de mutation de civilisation d'aujourd'hui.
- Développer la réflexion sur le sens des politiques culturelles en direction de la petite enfance en lien avec les missions et les formulations propres à chaque secteur.

Pour le secteur culturel :

Pratique amateur, éveil et éducation artistique, ouverture vers de nouveaux publics, accès de tous à l'art et à la culture, découverte des œuvres et de la création contemporaine, patrimoine, création, spectacle vivant, action culturelle.

Pour le secteur de l'action sociale :

Eveil de l'enfant, qualité de l'accueil, accompagnement de la parentalité, lien social, lutte contre l'exclusion, inter culturalité, dynamiques intergénérationnelles, transmission.

Pour le secteur formation et les responsables de l'accompagnement de la vie professionnelle :

Transmission, développement de savoir faire, développement de savoir être, adaptation à l'évolution des missions professionnelles, culture vivante et nouveaux médias numériques.

Repérer, élaborer et diffuser des stratégies de mises en œuvre :

- *En fonction des territoires :* désertification rurale, milieu urbain, zone périphérique défavorisée...
- *En fonction des publics et de leurs spécificités :*
Favoriser les rencontres entre professionnels de la culture, artistes et professionnels de la petite enfance

Favoriser la démarche participative transversale dans la conception des projets

Formation intégrée dans un lieu d'accueil couplée à une sensibilisation des parents, à des ateliers parents enfants... Programmation de spectacle très jeune public associée à une formation pour les adultes qui accompagnent les enfants...

- *En fonction des institutions culturelles du territoire :* musée, bibliothèque, scène culturelle, conservatoire.
- *En fonction des ressources culturelles locales :*
Associations, compagnies

Proposition :

- Renforcer les moyens qui permettraient d'assurer une ingénierie de projet à la hauteur des enjeux Petite Enfance Famille Culture pour le vivre ensemble et la démocratisation culturelle.

3- MIEUX FORMER LES ACTEURS

Pour les artistes et les intervenants culturels :

En appui aux orientations du schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique qui appelle à « *...la sensibilisation à la musique du jeune public... dès les premières étapes de la socialisation : dans le milieu familial, à la crèche ... le conservatoire peut donc proposer un jardin musical au sein de son établissement ou dans les lieux de vie des jeunes enfants...* ».

Propositions :

- Amplifier les propositions de formations spécifiques en direction des musiciens
- Mettre en place une formation qualifiante approfondie pour les artistes, dans la diversité de leurs disciplines.
- Sensibiliser l'ensemble des compagnies jeune public à la spécificité de la petite enfance, au sens de l'action culturelle vers ce très jeune public et aux actions menées sur le territoire impliquant certaines d'entre elles.
- Renforcer les programmes de formation en direction des programmeurs, responsables d'action culturelle et médiateurs qui s'adressent ou souhaitent s'adresser au très jeune public.

Pour les professionnels de la petite enfance :

Un constat :

Le niveau requis de qualification des professionnels de l'enfance dans les lieux d'accueil s'est détérioré ces dernières années, dégradant de manière très sensible le niveau culturel moyen des professionnels de l'enfance.

Au delà d'un rétablissement qualitatif indispensable et annoncé par le nouveau gouvernement,

propositions :

Formation initiale :

- Mise en place de modules conséquents consacrés à l'éveil artistique de l'enfant.

Formation continue :

- Affectations d'enveloppes budgétaires fléchées pour une formation de base à l'éveil artistique.

Pour les parents :

Les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, sont à l'évidence au cœur d'une politique culturelle en direction de la petite enfance.

En effet, « ... C'est dans la compagnie d'adultes, et en premier lieu de ses parents, que l'enfant reconnaît comme signifiant pour lui, ce qu'il perçoit comme porteur de sens pour eux. C'est bien aussi ce qu'il sent reconnu par eux, comme porteur de sens dans ses propres comportements, ses actes et ses émotions, qui contribue à lui donner des clés de compréhension du monde dans lequel il vit, à en identifier les valeurs et à se positionner. C'est en étant le « témoin » de l'authenticité des émotions et de l'engagement dans l'expression qui se partagent avec lui, à travers les pratiques artistiques, que l'enfant s'éveille à l'art dans une « réception réinterprétation » de ce qu'il en perçoit. Il ne s'agit alors plus uniquement de mettre en œuvre des techniques pédagogiques destinées à faire faire de « belles choses » à un enfant « objet » de ce projet, mais de reconnaître que c'est au milieu d'adultes-sujets-acteurs de la mise en œuvre de leurs propres désirs culturels que l'enfant peut devenir lui-même sujet de son propre éveil. »

In : Enfance et Musique 25 ans Editions Erès – Marc Caillard, fondateur d'Enfance et Musique.

Proposition :

- Inscrire dans les lois régissant la formation continue de tout salarié, un droit d'accès de tous les parents de très jeunes enfants, à un temps de sensibilisation à l'éveil artistique afin de nourrir la transmission familiale.

4- PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES MODES D'ACCES DES TRES JEUNES ENFANTS A L'ART ET A LA CULTURE

L'accès du jeune enfant à l'art et à la culture dépend des conditions créées par son environnement familial et social. Les propositions faites ne prendront sens pour lui que si les adultes ont eux-mêmes un rapport signifiant et personnel avec la proposition artistique qu'ils proposent.

Propositions :

- Soutenir la création pour la petite enfance souvent déconsidérée : réinterprétation créative du répertoire infantin, création contemporaine pour les tout-petits.
- Renforcer le soutien à la création de spectacles « très jeune public », forme événementielle qui l'intègre au corps social et à ses rituels.
- Renforcer une diversité de formes d'intervention artistique dans les lieux de vie des enfants : présence artistique, résidence de création, animation...

5- LE NUMERIQUE ET LES NOUVEAUX MEDIAS : QUELLE PLACE DANS L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Un développement très rapide de la présence des écrans dans l'environnement des très jeunes enfants, sous la poussée des logiques commerciales, est là dans les faits.

Face à cette situation, un débat est en cours dans le monde de la petite enfance et de la recherche pour évaluer ses effets positifs ou sa nocivité.

Certains spécialistes considèrent même que l'accès aux écrans pour les enfants de moins de 3 ans est nocif pour leur développement.

Propositions :

- Favoriser les espaces de réflexion sur ces questions sociétales qui nous concernent tous, enfants et adultes.
- Renforcer les moyens affectés à la recherche sur les effets de ces outils sur les très jeunes enfants, compte tenu des interrogations de la communauté scientifique sur leur pertinence avant 3 ans.
- Soutenir la création d'œuvres artistiques ou d'objets d'éveil culturel plus « pédagogiques » totalement dégagés de pressions commerciales.

Marc Caillard, Vice-président – Fondateur
marc.caillard@enfancemusique.asso.fr

Annie Avenel, Coordinatrice générale des activités
annie.avenel@enfancemusique.asso.fr